



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 19 décembre 2018 à 19h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Étaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. LANGENFELD Guy
M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline
M. PETERMANN Mathieu	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose	M. PHILIPPE Lionel
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVAULEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	Mme BRIER Marcelle	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie
M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François
Mme SPERANDIO F.			

Procurations :

M. HERGAT Michel	a donné procuration à	M. BARBE Jérôme
M. LOUIS Jean-Charles		M. SCHITZ Denis
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R
Mme ZYDEK Christine		M. NOEL Guy
Mme RENAUX Patricia		M. SCHREIBER Roger
M. LAVAUT José		M. BALCERZAK Roland
M. CHRISTNACKER Daniel		M. BECKER Patrick
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. HOLSENBURGER A.		M. HEYERT Jean-Marc
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. TOCZEK Jean-Paul

Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François
M. LEBOURG Gérald
M. WANNINGER J.-Marc
M. DORVEAUX Lionel

M. IORIO Antoine
Mme FICARRA Béatrice
M. BOGUET Henri
M. MIZZON Jean-Marie

M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie
M. PERON Patrick
M. FRIJO Antoine

La séance débute à 19h15.

Début de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 12
Absents : 14

Arrivée de M. OCTAVE après vote du point 9.

A partir du point 10 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 12
Absents : 13

La séance est levée à 19h45.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. HOUBERDON Jérôme, Chargé de mission Transport au SMiTU

**POINT 5 – DELIBERATION N° 2018/59 - RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA SPL
TRANS FENSCH**

Vu l'article L.1413-1 (1°) du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel la commission consultative des services publics locaux examine chaque année le rapport mentionné à l'article L.1411-3 du même code ;

Vu l'article L.1411-3 Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susmentionnée, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte. » ;

Vu l'article 38.1 du contrat d'exploitation de la SPL Trans Fensch qui stipule que « l'Exploitant remet à l'Actionnaire, chaque année, un rapport portant sur l'exercice précédent. Celui-ci doit être présenté au plus tard le 31 Mai de l'exercice suivant et contient notamment :

- les données comptables afférentes à la totalité des opérations entrant dans le présent contrat,
- un rapport sur la qualité du service,
- une annexe permettant à l'Actionnaire d'apprécier les conditions d'exploitation du service.

Considérant le rapport d'activités de la SPL Trans Fensch annexé à la présente délibération ;

Considérant que ce rapport permet notamment d'apprécier les données comptables, la qualité du service ainsi que les conditions d'exploitation du service ;

Considérant que ce rapport se présente sous la forme d'un rapport général d'exploitation de l'année 2017 comprenant notamment l'aspect social, économique, l'aspect sociétal, l'aspect environnemental ainsi que les perspectives. Il est accompagné de résultats chiffrés pour l'exercice 2017 comprenant notamment l'offre kilométrique, le compte de résultat, l'inventaire des biens, le parc de véhicule et la sous-traitance ;

Il est demandé au Comité Syndical de prendre acte du rapport d'activité 2017 de la SPL Trans Fensch.

Le Bureau Syndical en date du 28 novembre 2018 et la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 10 décembre 2018 ont pris acte du rapport.

Le Comité Syndical prend acte du rapport d'activité 2017 de la SPL Trans Fensch.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 décembre 2018
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 20/12/18
Le Président du SMITU